

Développement durable et coopération technique

Michel MOUSEL

Ouvrant le séminaire et rappelant le thème de la réunion, Michel Mousel a insisté sur trois points à prendre en compte dans la réflexion :

- le concept de développement durable implique une critique de la "croissance" et des modes de relations internationales ;
- les rapports Nord-Sud se sont diversifiés et complexifiés au cours des dernières décennies conduisant à de nouvelles inégalités entre les pays ;
- la coopération internationale s'est également profondément transformée.

Il y a donc d'importantes évolutions à prendre en compte et il convient de reconstruire un nouveau type de coopération faisant appel au concept de développement durable.

Gustave MASSIAH

G. MASSIAH a choisi de présenter ses hypothèses sur le développement durable à partir d'une analyse de l'évolution des rapports Nord/Sud.

Au départ, la réflexion qui va aboutir à ce concept est lancée par le Club de Rome. Ce qui est proposé alors est davantage une réponse à des remises en cause fondamentales et notamment à la prise de conscience des problèmes environnementaux qui se font jour dans les années 1960-1970 plutôt

qu'une proposition subversive. Par la suite, le concept se précise, plus particulièrement après la première réunion Habitat I à Vancouver. Finalement, le concept est développé par le rapport Brundtland et c'est peut-être ce qui le lance.

On parle alors de développement soutenable et non de développement durable. Il est d'ailleurs intéressant de noter à quel point il est difficile de traduire " sustainable development " et d'observer le temps qui a été nécessaire pour mûrir cette traduction. Comment se fait-il que le mot "durable" se soit imposé plutôt que "soutenable" ou que d'autres traductions ?

C'est en tout cas sur une période longue que le développement durable se construit et se propose comme nouvelle démarche. Ce qui est frappant c'est que, au cours de cette longue période, les choses ont beaucoup changé. Il n'y a pas eu continuité dans la construction de cette nouvelle démarche dans la mesure où il n'y a pas eu de continuité historique. Entre la fin des années 70 et le milieu des années 90, la situation géopolitique, les acteurs qui interviennent dans le champ du développement, la pensée même du développement, et plus largement les contextes sociaux et politiques, ont profondément évolué. Le développement "soutenable"

Compte rendu du séminaire du 22 avril 1997 organisé par l'Association 4D (Dossiers et Débat pour le Développement Durable)

Intervenants :

Mamadou DIOP : Maire de Dakar

Pierre MAYET :

*Vice Président du Conseil Général
des Ponts et Chaussées*

*Gustave MASSIAH : Président de
l'AITEC*

*(Association Internationale des
Techniciens et Chercheurs)*

se voulait une réponse à une idée du développement qui, de différentes façons, faisait la part belle au productivisme. Or, le productivisme était un modèle de développement non soutenable, notamment parce que les équilibres des écosystèmes ne peuvent pas supporter une projection linéaire, économique et sociale, sur la base des tendances des trente dernières années.

Dans la pensée du développement, ce qui a changé, ce sont les représentations des échelles d'espace et de temps, et le développement soutenable s'est heurté au départ à deux obstacles :

- d'une part l'échelle de l'espace a changé. La contestation du niveau national a mis en avant d'autres échelles : le niveau local et les échelles d'espace mondiales ou planétaires.

- d'autre part, l'échelle du temps a également changé. Auparavant l'échelle de temps "productiviste" était de trente ans. C'était une échelle doublement commode puisque c'est celle de la génération et en même temps celle de l'amortissement de l'investissement, ce qui permettait au calcul économique de développer une certaine rationalité. Or cette échelle de temps est aujourd'hui remise en cause. A une pensée du développement de type linéaire s'appuyant sur des projections, à une pensée rationaliste au sens fort du terme, succède une pensée prenant en compte l'incertitude. On est par ailleurs confronté à d'autres échelles de temps liées à la pensée scientifique et au développement technologique. L'échelle de temps de trente ans est difficile à maintenir devant celle de la milliseconde ! Cela

traduit une mutation, y compris dans la façon de penser les choses, de penser à ce qu'est un investissement, une transformation ou une production.

Quand les échelles de temps et d'espace changent, que veut dire le terme "durable" ? Durable pendant combien de temps ? Durable signifie-il- continu ?

La façon dominante de penser a changé puisque le productivisme était présent dans les deux systèmes sociaux de développement existants : les systèmes à économies de marché et les systèmes socialistes.

La conception des rapports Nord/Sud était quant à elle géopolitique et un certain nombre de propositions étaient compatibles aussi bien avec le développement économique et social des pays du Nord qu'avec les principes de développement des pays de l'Est. Mais l'idée d'un développement autocentré et les transferts de technologies de cette période ne font pas le poids face au concept de développement durable.

De fait, au cours des dix dernières années, les représentations ont elles mêmes changé. Par exemple, au niveau des rapports Nord/Sud, il devient très difficile de parler du "tiers-monde" mais cela signifie-il qu'il n'y a plus de contradictions du type Nord/Sud dans la situation actuelle ?

Alfred Sauvy invente la formule de tiers-monde dans un article paru dans France Observateur en 1952. Ce n'est pas une définition fondée sur la misère ou le développement économique. C'est une définition profondément politique. Pour Alfred Sauvy, il y a le premier monde qui est constitué des anciennes puissances colo-

niales, le deuxième monde qui est composé des pays socialistes et enfin il y a le tiers monde et non pas le troisième monde. Le tiers monde est l'équivalent du Tiers Etat de la révolution française. Ce sont ceux qui sont exclus de la citoyenneté mondiale ou de la décision politique et qui revendiquent l'accès à cette décision politique. Pour G. Massiah, cette définition n'est pas obsolète. Ses contours, ses formes et sa nature ont changé mais la relation, elle, n'a pas disparu. La forme prise par le débat sur le développement durable à Rio a bien montré ce que signifiait cette contradiction. A Rio, la discussion a porté sur la façon d'agir en matière d'environnement : on ne peut plus ignorer certaines limites; il existe des risques majeurs et l'écosystème planétaire nécessite un certain nombre de mesures de prudence. Cette situation, directement liée au développement de la production, doit-elle conduire à accepter une réduction de la production et donc à passer des accords de réduction ?

Le débat a été très bien explicité par les Indiens et notamment par Anyl Argarwal qui considère que le problème ne réside peut être pas dans la distribution de la production mais dans la distribution des droits à polluer puisque dans certaines zones, il est nécessaire de développer la production. Par contre, ce sont les droits à polluer qui sont limités. Comment alors les distribuer ?

Anyl Argarwal estime qu'on ne peut les distribuer proportionnellement à l'importance des pollutions antérieures. Ce ne sont pas ceux qui ont déjà le plus pollué qui peuvent avoir le plus de droits à polluer. Sa proposition est de

distribuer les droits à polluer proportionnellement à la population. Cela signifie donc que les pays considérés comme le tiers monde peuvent polluer encore un peu.

Le développement durable n'est donc pas consensuel. Le débat qu'il implique, s'il est mené de façon sérieuse et ouverte, permet de dégager un certain nombre de contradictions importantes. C'est peut être là son intérêt en tant que nouvelle démarche. Sans vouloir l'idéaliser, cet intérêt est double : d'une part, il permet de relier le débat critique et des propositions opératoires ; d'autre part, il permet de relier les débats sur le local et le global.

L'exemple de la distribution des droits à polluer met en évidence une réelle contradiction Nord/Sud. Le développement durable a donc permis de faire ressortir un débat réel auparavant en partie occulté, notamment au début de la conférence de Rio.

Il n'existe pas de recette de développement durable. Par contre une démarche multicritère lui est probablement adaptée.

On ne peut pas parler de "durabilité" uniquement du point de vue de l'environnement : il faut introduire d'autres éléments qui sont la "durabilité sociale", la "durabilité politique" et la "durabilité culturelle". C'est en cela que la démarche peut être opératoire, que ce soit pour un projet urbain ou que ce soit au niveau d'une politique de développement comme les plans d'ajustement structurels (avant, les pays du Sud avaient droit au développement maintenant ils ont droit à l'ajustement). C'est l'idée qu'un projet ou une politique peut s'apprécier

par rapport à ses conséquences sociales, politiques, culturelles et économiques.

Aujourd'hui, la Banque Mondiale et le FMI expliquent que les plans d'ajustement structurels se situent par rapport à des politiques durables. Ces experts disent que si les équilibres macroéconomiques ne sont pas respectés, il n'y a pas de durabilité. G. Massiah estime qu'ils ont raison mais le problème est de savoir comment rétablir ces équilibres. Le débat peut porter sur l'emploi, la protection sociale, le salariat ou la stabilité du salaire. Est ce qu'un développement qui liquide le salariat comme régulateur social est une politique durable ? On retrouve alors d'autres problèmes, celui de la gouvernabilité, celui de la stabilité politique et donc celui de la coopération.

Gustave Massiah n'est pas le seul à être en désaccord avec l'idée qui est au coeur de la coopération française, celle de continuité et de stabilité. Lorsque la politique de coopération française est critiquée les responsables répliquent que sans stabilité, il n'y a pas de développement. Cela est vrai mais encore faut-il savoir de quelle stabilité on parle. Le mot stabilité veut-il dire soutien inconditionnel à tous les régimes quels qu'ils soient ? Ou faut-il rechercher une autre stabilité fondée sur de nouveaux critères économiques, sociaux et culturels ?

Mamadou DIOP

Actuellement, le Sénégal vit un grand débat politique : comment bâtir un système électoral qui permette des élections claires, transparentes, démocratiques et qui ne soient pas contestées ? Le

véritable problème est de savoir comment bâtir des systèmes démocratiques viables acceptés par tous.

Maire de Dakar depuis 13 ans, il dit avoir vécu des moments passionnants. Membre du gouvernement, il a démissionné pour s'occuper de sa ville, choix qu'il n'a pas regretté par la suite : il est plus passionnant d'être maire que ministre.

La ville possède un centre moderne entouré de quartiers urbanisés réalisés par des sociétés immobilières. Comme partout en Afrique, la ville s'étend. En 1960, Dakar comptait 200 000 habitants. Aujourd'hui, elle en compte 3 millions. Le taux d'accroissement de la population, à Dakar, est de 7%. Le taux d'accroissement naturel national étant de 2,6 %, le taux d'accroissement général s'explique donc par l'exode rural mais également par l'immigration d'Africains et d'Européens qui viennent s'installer en raison de la situation climatique, géopolitique, géostratégique de Dakar. Toutes les conditions sont réunies pour que la ville explose.

Dakar est bâtie sur une presqu'île qui représente 0,21 % du territoire national. Elle accueille cependant le tiers de la population du pays.

Le premier problème est celui de l'occupation de l'espace. Les Sénégalais ont les défauts des Français sans en avoir toujours les qualités. Chacun veut avoir sa villa, son espace ce qui conduit à l'extension de la ville. Aujourd'hui, elle atteint 50 kilomètres. Dans 10 ans, elle s'étendra sur 100 kilomètres. Le premier problème est de gérer l'espace.

Le deuxième problème est celui de l'urbanisation accélérée. La crise

économique que le pays a connu à la suite du premier choc pétrolier, aggravée par une sécheresse, a entraîné la désertion de la campagne au profit de la ville.

Le Sénégal a cependant la chance d'avoir un régime stable. Depuis 1960, c'est un régime démocratique qui est en place et qui s'améliore et s'affirme de plus en plus alors que des problèmes politiques ont entraîné dans d'autres pays d'Afrique d'importants mouvements de population vers les villes.

Quelle stratégie élaborer pour réaliser le développement urbain durable ? Cette stratégie s'appuie sur des préalables.

Le premier préalable important est d'avoir un fonctionnement démocratique des institutions communales et locales. C'est très important. Le Sénégal vit une période de décentralisation. Il est heureux qu'en Afrique on assiste à une généralisation des régimes démocratiques, qui étaient l'exception il y a quelques années. A l'heure actuelle, la tendance s'inverse. Tous les pays d'Afrique adoptent, dans des conditions plus ou moins correctes, la démocratisation. La cause de l'échec des politiques économiques est le choix fait en 1960 de bâtir des Etats forts, des Etats centralisés. 30 ans après, on se rend compte qu'il faut absolument repenser entièrement ces politiques. C'est pourquoi l'effort de décentralisation doit être salué.

Il y a un an, a été votée au Sénégal une loi qui s'inspire des lois de décentralisation françaises de 1982. Elle libère les énergies locales et accorde beaucoup d'autonomie. C'est une des premières conditions à remplir. On ne peut

pas assurer un développement durable urbain sans responsabilisation des autorités locales. Mamadou Diop a vécu les effets de la centralisation pendant 12 ans et a mené contre elle un combat permanent. Même pour recruter un planton (en Afrique, c'est un garçon de bureau), il fallait remonter jusqu'au ministre. Cet effort de démocratisation et de décentralisation est entrepris un peu partout en Afrique, que ce soit au Sénégal, au Maroc ou en Côte d'Ivoire.

La deuxième condition, c'est le renforcement des capacités techniques des autorités locales. La chance de Dakar est d'avoir une tradition démocratique locale assez ancienne. Dakar a été érigée sur la base de la loi française municipale de 1884 à 1887. Dakar est une commune qui a l'habitude des débats politiques et de la gestion démocratique. Pendant longtemps, on pensait qu'une municipalité ne pouvait pas devenir un instrument de développement. C'était aussi le cas en France mais cette situation a changé depuis quelques temps.

Il faut absolument que les autorités locales prennent conscience qu'elles doivent changer complètement de comportement pour désormais considérer l'institution municipale comme un instrument de développement de la communauté. Les collectivités locales sont en adéquation avec la volonté du gouvernement de donner plus de pouvoir au local mais à leur niveau, il faut qu'elles soient conscientes de l'effort consenti. Il faut renforcer les capacités techniques, mettre en place des organisations et des administrations locales véritables.

Dans beaucoup de municipalités en Afrique, l'encadrement approprié manque. Dans le domaine de la coopération technique, l'effort le plus important à fournir est la formation d'une élite municipale capable de gérer, de prendre en charge le destin des municipalités. Mamadou Diop considère que beaucoup de progrès ont déjà été faits au niveau des collectivités locales. Par exemple, quand il a pris ses fonctions en 1984, il y avait à peine deux ou trois cadres sur 3000 agents. A l'heure actuelle, une centaine d'ingénieurs, d'administrateurs sont en place et peuvent concevoir les politiques. Selon Mamadou Diop, c'est un préalable au développement durable. Il est nécessaire d'avoir une organisation juridique, administrative, technique qui libère les énergies, responsabilise les autorités locales, renforce l'élite municipale et la rende capable de mieux gérer.

Sur cette base, quelle stratégie de développement durable mettre en place ? Il faut commencer, au niveau de la municipalité, de la communauté urbaine ou même de la région, par planifier les objectifs dans la mesure où les autorités locales ont de grandes ambitions, de nombreux objectifs sans toujours posséder les moyens de les réaliser. Il faut faire des choix et fixer des priorités. Le drame des villes africaines, c'est que tout est prioritaire. Les problèmes concernent à la fois la voirie, l'éclairage, les transports, l'occupation de l'espace...

Il faut donc définir les actions prioritaires puis mobiliser les ressources. Le handicap des municipalités africaines, particulièrement les municipalités de

mouvance francophone, c'est qu'elles ont maintenu dans leur législation financière le système français de l'époque. Il existe toujours les quatre vieilles contributions françaises qui sont difficiles à recouvrer et ne sont pas toujours rentables mais représentent 70 à 75 % du budget de la ville (il s'agit du "foncier bâti", du "foncier non bâti", de la taxe mobilière et de la patente).

D'une part, les ressources sont insuffisantes, d'autre part, elles sont difficiles à mobiliser parce que les autorités locales ne sont pas responsabilisées. C'est le Trésor et le ministère des Finances qui sont responsables. Comment agir pour mobiliser les ressources ? Il faut absolument repenser la fiscalité locale, redistribuer les ressources puisque l'Etat prend l'essentiel et donne très peu aux villes. Les autorités nationales doivent réviser la fiscalité.

L'autre aspect déterminant est l'implication de la population. On ne peut pas assurer un développement durable si la population ne prend pas part à l'effort qui doit devenir un effort collectif. Pendant longtemps, l'administration que ce soit l'administration d'Etat ou l'administration décentralisée, se caractérisait par un comportement directif. Des décrets, des arrêtés, des décisions étaient pris sans consulter la population. Or, cette dernière rejette cette façon d'agir.

Mamadou Diop est donc pour la gouvernance locale. Il faut gérer les collectivités locales non pas de façon directive mais de façon concertée en impliquant la population et tous les acteurs qui apparaissent sur la scène urbaine. A noter que beaucoup d'ONG euro-

péennes et américaines travaillent au Sénégal mais elles agissent sans concertation avec les autorités locales. Il s'agit de parvenir à développer un partenariat entre Etat, collectivités locales, ONG, mouvements associatifs et population.

Par exemple, Dakar vivait une situation difficile sur le plan de la salubrité au moment du Sommet de la francophonie de 1989. La ville était sale alors que les chefs d'Etat de tous les pays du monde et de tous les continents étaient attendus.

N'ayant pas les moyens de faire face à cette situation, Mamadou Diop a cependant dû réagir. Il est donc allé dans les quartiers et a ouvert le dialogue avec la population, un peu partout. La discussion a duré un ou deux jours au terme desquels la ville a été nettoyée, la population en ayant ressenti la nécessité. Les chefs d'Etat ont pu être accueillis dans de bonnes conditions. Il est possible d'obtenir de très bons résultats si on implique la population. Il faut donc bâtir un partenariat.

La coopération internationale est une réalité. Les Sénégalais ont toujours opté pour elle, pour qu'il y ait d'abord une coopération Nord/Sud renforcée. C'est un concept difficile à mesurer puisque chacun a sa perception de la coopération. C'est par le dialogue entre les pays, entre les peuples, par le contact direct, non seulement que des idées naissent mais aussi qu'il est possible de relativiser sa vision du monde. Mamadou Diop est convaincu qu'un des éléments fondamentaux de cette coopération est d'abord de bâtir la paix. Ce n'est qu'à ce prix

que le développement durable peut être garanti et il faut, en Afrique, une intégration des différentes ethnies qui n'est possible qu'en dépassant le niveau national.

Les villes apparaissent aujourd'hui comme des acteurs directs de cette coopération. Deux jours avant la conférence d'Istanbul, Habitat II, s'est tenue la conférence mondiale des maires. Cette rencontre a été aussi une étape importante et une charte mondiale de l'autonomie locale est en cours d'élaboration. Le sens de l'histoire, c'est admettre aujourd'hui, au plan national comme au plan international, que les communautés de base que sont les villes deviennent des acteurs aux côtés des Etats. Pendant longtemps, on ne les considérait que comme dépendantes de l'Etat. A l'heure actuelle, tous les pays ont accepté de libérer les villes de leur tutelle. Le nouveau code des communes des collectivités locales du Sénégal donne la possibilité aux villes d'établir des contacts avec l'extérieur, de signer directement des conventions. C'est une étape importante de l'évolution du Sénégal.

Il faut, dans ce cadre développer également la coopération économique. Sur ce plan, la législation sénégalaise, héritée de la législation française, est en retard puisqu'elle considère toujours que la ville ne peut agir que s'il y a une insuffisance de l'initiative privée. Mamadou Diop pense que cette législation freine l'élan des villes en matière de promotion économique. Or celle-ci est indispensable pour favoriser le développement durable, pour éliminer la pauvreté, l'insécurité

urbaine, l'exclusion. Il faut donc promouvoir la coopération économique.

La coopération entre les villes a une histoire. Il y a d'abord eu les jumelages. Dakar est jumelé avec Marseille mais ce type de coopération semble dépassé. Aujourd'hui, il faut renforcer le concept de coopération décentralisée. En France, beaucoup d'efforts ont été faits pour le systématiser. De nombreuses villes françaises entretiennent des relations entre elles, travaillent ensemble, ou avec des villes africaines. Mais il faut en même temps que les Etats soutiennent cette coopération décentralisée. L'Etat français appuie la coopération décentralisée tout comme l'Union européenne.

Il faut que les maires travaillent avec l'extérieur. Pour cela la coopération décentralisée représente un atout. Mais pour que celle-ci soit profitable pour les partenaires des villes africaines, il faut une bonne gestion, une bonne compréhension des problèmes, une ouverture, de la vigueur dans tout ce qui est fait et il faut pouvoir donner en même temps que recevoir : on ne peut tout attendre de l'extérieur.

Le développement durable n'est pas un miracle. C'est un effort quotidien, c'est l'innovation, c'est l'imagination appuyée par une volonté politique.

Pierre MAYET

Souhaitant prolonger les propos de Mamadou Diop tirés de son expérience de terrain, Pierre Mayet a proposé un ensemble de réflexions autour des six questions posées par 4 D pour préparer la réunion.

1) *Y-a-t-il une différenciation à faire dans l'approche des problèmes entre le Nord et le Sud ?*

Pierre Mayet souligne qu'il y a nécessairement des différences de points de vue, ne serait-ce que sur le plan culturel. Il existe également des différences d'intérêt ou de situation : l'acteur qui est à l'origine du problème posé n'aura pas le même point de vue que celui qui a à résoudre ce problème. Par exemple en ce qui concerne l'effet de serre qui se situe au coeur du développement durable : il y a encore des divergences importantes, comme l'a souligné Gustave Massiah, sur la répartition des droits à polluer.

Mais il existe des préoccupations identiques quel que soit le lieu : les problèmes urbains évoqués par Mamadou Diop, par exemple. La gestion des grandes métropoles pose des problèmes de même nature partout dans le monde comme cela a pu être constaté à l'occasion de la conférence Habitat II.

2) *A supposer que cette différenciation soit nécessaire, peut-on parler cependant de démarches communes ou conjointes souhaitables ?*

Le Nord pourrait dire qu'au fond, il n'a pas besoin du Sud, qu'il peut se développer selon ses propres critères. Mais il n'est pas sûr que les pays du Nord fassent aujourd'hui ce choix, étant donné que la mondialisation est maintenant le grand moteur du développement.

Le Sud est dans une position différente. La mondialisation le traverse, l'oblige, elle l'invite; quelques fois, elle l'oublie. En tout cas, il se produit une révolution extraordinairement rapide qui précipite l'évolution des sociétés,

les bouleverse, les déstructure. Mais, par certains aspects, ce peut être une chance. Cette tendance fabrique une dynamique d'ouverture, un accès aux moyens de la modernité qui peuvent ensuite être appropriés. C'est un drame ou une chance. Tout dépend des lieux et des moments.

Face à ces positionnements différents, l'importance de la coopération entre acteurs du Nord et du Sud portant sur des actions concrètes, doit être soulignée à condition qu'il s'agisse d'échanges et non, comme à une certaine époque, de transferts de compétence c'est-à-dire de la simple transposition d'un modèle global. Les différenciations et les décalages sont porteurs de menaces. L'espoir, c'est l'action commune, la découverte d'un partenaire différent. Le tissu des relations a toute son importance car c'est lui qui permet la réalisation d'actions concrètes et c'est à partir de lui qu'il peut y avoir prolongement vers d'autres actions.

Il y a démarche commune quand on fait l'effort de relier les actions les unes aux autres et le fait de produire un élargissement de la connaissance des actions en cours, parfois à partir d'une simple recherche d'informations, est en lui-même un élément porteur de fécondité et de durabilité ; il ouvre des perspectives et empêche l'action de retomber dans l'oubli.

3) *Qu'est-ce que le Nord peut apporter au Sud ?*

Le Nord apporte au Sud la mondialisation des marchés. Cela peut créer des opportunités, permettre au Sud de trouver sa place dans les échanges et dans la production. C'est aussi la menace d'une évolution trop rapide et

impossible à contrôler. C'est au Sud de dire dans quelle mesure la mondialisation des marchés constitue pour lui une chance : il a besoin d'accéder à l'appropriation des moyens de développement et de faire évoluer ses systèmes sociaux. La provocation que constitue la mondialisation lui apporte une dimension d'ouverture à prendre en considération.

Le Nord maîtrise des savoir-faire et des techniques. Sont-ils applicables dans les pays du Sud ? L'épreuve de l'expérience le dira. En tout cas, les technologies transférées ne doivent pas être appliquées telles quelles mais doivent être réinterprétées, réincorporées dans un système social. C'est une démarche patiente.

Finalement, le Nord apporte l'idéologie du marché qui aujourd'hui tend à apparaître comme allant de soi. Il est regrettable qu'il n'apporte pas, en même temps, une idéologie de la "gouvernabilité" qui permettrait par une régulation démocratique des systèmes publics, d'éviter que ce marché ne soit parfois synonyme de barbarie. De fait, il n'existe pas de marché sans Etat ; même les plus libéraux en conviennent. Cette question des systèmes publics assurant un rôle de régulation est l'autre grande question du monde en développement, l'autre question que pose la durabilité. A quelles conditions les systèmes publics sont-ils démocratiques, compétents, bien gérés pour être efficaces ? A quelles conditions peuvent-ils établir des règles pertinentes, veiller aux mécanismes d'apprentissage et de continuité ? Elaborer une loi ne suffit pas pour

prétendre régler les problèmes. Il faut ensuite être en mesure de l'appliquer dans la durée en assurant certaines fonctions essentielles qui ne relèvent pas du marché et en entraînant l'adhésion de la population et de tous les acteurs de la société.

Le Nord propose la puissance d'efficacité des marchés comme modèle alors qu'il n'a pas encore de discours bien construit sur les systèmes publics. Cela mérite de développer des actions de coopération pour trouver les bonnes méthodes.

Pierre Mayet se dit très impressionné de savoir que la fiscalité de Dakar repose encore sur les quatre vieilles contributions françaises, datant d'avant 1914, et qui ont été réformées depuis plus de 30 ans en France. Derrière le jeu des pouvoirs, il y a donc des structures publiques extrêmement pérennes qui font partie de la machinerie de fonctionnement des sociétés. Négliger d'y penser, de s'interroger sur les articulations entre les unes et les autres, c'est s'interdire cette lente capitalisation que représente le développement durable. Le développement durable c'est une gestion patiente, modeste des choses qui marchent en les améliorant mais c'est en même temps l'aptitude à gérer à un certain moment l'innovation que le contexte apporte et qui va s'incorporer à la gestion d'ensemble.

4) *Qu'est-ce que le Sud peut apporter au Nord ?*

Le Sud offre au Nord la croissance par l'élargissement des marchés. Aujourd'hui, le discours économique global porte sur l'Asie du Sud-Est. Ce n'est pas simplement un rêve de macroéconomiste; c'est une réalité.

Pierre Mayet donne l'exemple du véhicule électrique (il est président du Groupement Interministériel du Véhicule Electrique), qui a donné lieu à un "accord de coopération franco-chinois pour le développement à long terme du véhicule électrique en Chine". C'est un exemple de coopération dont l'enjeu est important puisqu'elle devrait aboutir à la conception d'un véhicule électrique adapté à la Chine avec un niveau de production cent fois supérieur au nôtre. Ainsi les pays du Sud peuvent à un certain moment, s'approprier une innovation et l'adapter parce qu'elle répond à leur situation et constitue un produit hautement avancé.

Le Sud apporte également au Nord de nouvelles capacités humaines, libérées par la formation et l'éducation, nettement supérieures aux modestes "générations futures" des pays du Nord. C'est ainsi par exemple qu'en France, beaucoup de lycées ou d'hôpitaux fonctionnent d'ores et déjà avec des enseignants et des médecins originaires des pays du Sud et que la Swissair emploie du personnel pakistanais pour gérer son informatique. Ces apports en capacités humaines nourrissent les partenariats économiques. Enfin, le Sud peut apporter au Nord la culture, l'expérience de solidarités rapprochées alors que celles-ci se perdent dans le Nord. Pierre Mayet conclut son intervention sur l'intérêt d'un "co-développement durable". Le co-développement durable est un ensemble d'idées et de méthodes appliquées aux actions de coopération sous le double angle de l'impact environnemental (aux différentes échelles : du niveau planétaire aux micro-territoires) et de l'impact sur les socié-

tés. Il s'agit d'œuvrer pour que l'échange organisé dans le cadre de la coopération, conduite véritablement à un "plus" pour chacun des partenaires et devienne un principe, une référence pour capitaliser les liens d'influence, de continuité, d'information qui sont au coeur de l'idée de développement durable. Une association, l'ACOD (Association pour le Co-développement Durable), dont Pierre Mayet est l'un des promoteurs, a été créée à cet effet. C'est un projet ambitieux. L'ONU a réuni un grand nombre de pays, à Rio, pour discuter des problèmes de la planète et à Istanbul, lors de la conférence Habitat II, pour parler des hommes et de la ville. Pourquoi une prochaine conférence ne prendrait-elle pas pour thème le "co-développement durable" ?

LE DEBAT

Au cours du débat qui a suivi les trois exposés, il a été tout d'abord rappelé que les collectivités

locales sont confrontées à la double nécessité de gérer le quotidien et de préparer l'avenir en prenant en compte les exigences du développement durable.

Il est nécessaire pour cela d'adapter les mécanismes de "gouvernabilité", de mettre en oeuvre des stratégies locales et une planification qui prennent en compte l'émergence de nouveaux rapports - non plus hiérarchiques mais de partenariat - entre villes et Etats.

Dans ce contexte, la coopération a un rôle important à jouer, à plusieurs conditions :

- qu'elle ne soit plus considérée comme de l'assistance ;
- qu'elle soit conduite à différents niveaux : Etats, collectivités locales, ONG, autres acteurs de la société... ;
- qu'elle ne soit plus définie unilatéralement par les experts des organismes internationaux ou des pays du Nord mais qu'elle soit bâtie sur le dialogue ;
- qu'elle privilégie les échanges d'expérience et la formations des différents acteurs concernés

plutôt que les transferts directs de technologie (plusieurs intervenants ont insisté sur ce point);

- que soient accrues, à partir d'elle, les capacités d'expertise locale, de planification et d'évaluation ;
- qu'elle permette de développer une "culture commune de service public" seule capable de faciliter les arbitrages entre le court terme et le long terme et de mettre progressivement en oeuvre des politiques territoriales fondées sur le concept de développement durable.

